

TRUCKERS' FREEDOM CONVOY 2022

- Canadians have Charter protected freedoms of thought, belief, opinion and expression, as well as the freedoms to associate and peacefully assemble. While frustrations with COVID-19 are understandable, they do not justify violence or intimidation in any form.
- The Government of Canada has been monitoring certain ideologically motivated violent extremists (IMVE) who have been using the COVID-19 pandemic to spread propaganda, exacerbate social tensions, encourage criminal or violent actions, and undermine trust in public institutions and government.
- We know that much of the extremism identified in the protests has been fomented from misinformation and propaganda that has gone largely unchecked through social media and other online platforms.

- IMV extremists push their hateful narratives and divisive conspiracy theories, both online and offline. Canadians should always be mindful of where they get their sources of information and, where possible, always seek advice and guidance from official, trusted sources.

BACKGROUND

Opposition to the federal government's vaccine mandates for truckers continues to drive discussions and receive widespread promotion within anti-public health order networks. On January 29, 2022, the convoy arrived in Ottawa. Coverage of the convoy has been reported on Canadian mainstream media outlets, as well as international news and multiple social media platforms.

The majority of protestors have been peaceful, however several incidents have occurred by small groups associated with the protest, which were reported by the media, such as; the appearance of a swastika flag, footage of a an individual dancing on the tomb of the unknown soldier, and individuals harassing staff of businesses.

The Government of Canada continues to utilize existing public safety and national security tools to combat violent extremism, including criminal investigations, with a view to supporting criminal charges where appropriate.

CONVOI DE LA LIBERTÉ DES CAMIONNEURS

2022

- Les droits des canadiens en termes de liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ainsi que d'association et de réunion pacifique sont protégés par la Charte. Bien que la frustration liée à COVID-19 est compréhensible, cela ne justifie pas les actes de violence ou d'intimidation sous toutes ses formes.
- Le gouvernement du Canada surveille de près certains extrémistes violent à caractère idéologique (EVCI) qui exploitent la pandémie de la COVID-19 pour diffuser de la propagande, exacerber les tensions sociales, encourager la perpétration d'actes criminels ou violents et miner la confiance dans les institutions publiques et le gouvernement.
- Nous savons qu'une grande partie de l'extrémisme observé dans les manifestations a été fomentée par la désinformation et la propagande diffusées de façon largement incontrôlée dans les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne.

- Les extrémistes de VCI poussent leurs récits haineux et leurs théories de conspiration qui divisent, à la fois en ligne et hors ligne. Les Canadiens devraient toujours être attentifs à savoir où ils obtiennent leurs sources d'information, et si possible, toujours demander l'avis et le conseil d'une personne autoritaire, de sources fiables.

CONTEXTE

L'opposition aux exigences du gouvernement fédéral relatives à la vaccination obligatoire envers les camionneurs continue d'alimenter les discussions et de recevoir une large attention au sein des réseaux opposés aux ordres de la santé publique. La convoi est arrivée à Ottawa le 29 janvier 2022. La couverture du convoi a fait l'objet de reportage au sein des médias traditionnels ainsi que de la part de médias internationaux et sur de multiples plateformes de réseaux sociaux.

La majorité des manifestants ont été pacifiques, or plusieurs incidents ont eu lieu par de petits groupes associés avec la manifestation, tel que rapporté par les médias, y compris : l'apparition d'un drapeau nazi, une séquence vidéo d'un individu dansant sur la Tombe du soldat inconnu, et des individus harcelant le personnel de commerces.

Le gouvernement du Canada continue d'utiliser les outils de la sécurité publique et de la sécurité nationale à sa disposition pour lutter contre l'extrémisme violent, notamment les enquêtes criminelles et le dépôt d'accusations criminelles le cas échéant.

DEPARTMENT/MINISTÈRE	PCO SECRETARIAT DU BCP	
	PCO POLICY ANALYST	CONTACT INFO
Public Safety Canada/Sécurité publique Canada		